

# Délégué médical pharmaceutique

RNCP3975 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                                                                     |
|-------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 5                                                            |
| Sigle                   | DEUST — Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques |
| Code(s) NSF             | 331                                                                 |
| Code(s) ROME            | D1405                                                               |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit                                             |

## Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

UNIVERSITE DE MONTPELLIER I

<http://www.univ-montp1.fr>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

Le délégué médical pharmaceutique informe et conseille les professionnels de la santé (médecins, dentistes, vétérinaires, professionnels de la rééducation, de l'appareillage...) sur les produits qu'il représente (médicaments, matériel médico-technique, buccodentaire, compléments alimentaires...). Il présente la composition, les propriétés thérapeutiques, les conditions d'utilisations, les contre-indications... des produits conçus et fabriqués par le laboratoire pharmaceutique qui l'emploie.

Il répond aussi aux questions éventuelles. Cherchant à développer les ventes et à promouvoir l'image de marque de son entreprise, il met en évidence les avantages concurrentiels de ses produits afin d'amener les médecins à les prescrire.

Il n'effectue pas de vente directe mais assure le suivi de son secteur en fonction d'objectifs commerciaux. Il passe des commandes, gère ses stocks et participe au lancement de nouveaux produits. Chargés de relations clientèle, il cherche à fidéliser ses clients et à en prospecter de nouveaux (ciblage).

Concernant la pharmacovigilance, il assure l'interface entre le corps médical et le laboratoire en rédigeant des rapports sur les problèmes liés à l'utilisation d'un produit (effets secondaires, conditionnement...).

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

.

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ce professionnel exerce son activité en tant que délégué à l'information pharmaceutique, délégué thérapeutique, représentant dans le secteur des produits paramédicaux (hygiène, cosmétologie, diététique) ou dans le petit matériel chirurgical et médical.

### RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                                             |
|--------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Élevée (4/5)<br>Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.       |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible                                                     |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 2 556 €                                                                                                     |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | R2X80 — Attachés commerciaux · tension 4/5 (Élevée)<br>R4X91 — Technico-commerciaux · tension 3/5 (Modérée) |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 31 127                                                                                                      |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 41 %                                                                                                        |
| <b>Emplois saisonniers</b>                 | 2 %                                                                                                         |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | R2X80 — Attachés commerciaux<br>R4X91 — Technico-commerciaux                                                |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

idem

### COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

## Pour plus d'informations

### LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.univ-montp1.fr/>

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/3975/>